

Projets et acteurs du developpement local dans la commune de Niakhar (Fatick)

Dr. Massar Sène

Attaché d'enseignement et de recherche, ISDL Dakar, Senegal

Ndèye Astou Dibor Diouf

Titulaire d'un Master 2 en Management de projets, ISDL Dakar, Senegal

Approved: 15 August 2026

Posted: 17 August 2026

Copyright 2026 Author(s)

Under Creative Commons CC-BY 4.0

OPEN ACCESS

Cite As:

Sène, M., & Diouf, N.A.D. (2026). *Projets et acteurs du developpement local dans la commune de Niakhar (Fatick)*. ESI Preprints.

<https://doi.org/10.19044/esipreprint.8.2026.p391>

Résumé

L'étude porte sur Niakhar, commune située dans la région de Fatick (Sénégal) à environ 145 km de Dakar. Dans le domaine du développement local, elle constitue un cas pertinent des dynamiques et des limites observées au Sénégal. Bien que bénéficiant de programmes soutenus par l'État et les partenaires internationaux dans les domaines des infrastructures, de la santé et de l'éducation, l'efficacité de ces interventions demeure limitée. Cette étude poursuit un double objectif. Il s'agira d'identifier les projets de développement présents à Niakhar avant d'analyser le rôle des partenaires intérieurs et extérieurs dans l'opérationnalisation de ces programmes. L'atteinte de ces objectifs a nécessité des enquêtes sur les besoins et les attentes des populations locales en matière de développement local grâce à un questionnaire semi-directif. Les résultats attestent que la gouvernance du développement local s'adosse à un accompagnement institutionnel de l'Etat qui permet l'éclosion de projets nationaux et internationaux. Toutefois la communication et l'implication citoyenne sont limitées et le financement est exogène.

Mots-clés : Développement local-Niakhar-Projets-Commune-Partenaires

Projects and Actors of Local Development in Niakhar Town (Fatick)

Dr. Massar Sène

Lecturer and Research Fellow, ISDL Dakar, Senegal

Ndèye Astou Dibor Diouf

Holder of a Master's degree in Project Management, ISDL Dakar, Senegal

Abstract

The study is about Niakhar town located in Fatick region (Senegal) 145 kilometres away from Dakar. In the field of local development, it represents a pertinent case of dynamics and limits observed in Senegal. Although Niakhar town takes profit of programmes supported by the State and international partners in the fields of infrastructures, health and education, the effectiveness of interventions in these fields remains limited. This study pursues a twofold objective : identifying the development projects present in Niakhar before analysing the role of internal and external partners in the implementation of these programmes. To reach these objectives, it was necessary to conduct some surveys on the needs and expectations of local populations in terms of local development thanks to a semi-directive questionnaire. The results testify that local development governance is dependent on an institutional support of the State that allows for the emergence of national and international projects. However, citizens' communication on and implication in the projects are limited and financing is exogenous.

Keywords: Local development - Niakhar - Projects - Town - Partners

Introduction

L'étude porte sur Niakhar, commune située dans la région de Fatick (Sénégal), un territoire en pleine mutation, plombé par de multiples défis économiques, sociaux et environnementaux. Elle se trouve à environ 145 kilomètres de Dakar, dans un environnement à la fois rural et dynamique, marqué par des spécificités géographiques et climatiques qui impactent directement son développement. Les caractéristiques climatiques (températures élevées avec une moyenne décennale de 28.27o C entre 2006 et 2015, humidité variable avec une moyenne de 54% et pluviométrie irrégulière dont la moyenne est de 587 mm entre 2014 et 2023) affectent l'agriculture, pilier de l'économie locale. La culture de subsistance, majoritairement pratiquée à Niakhar, reste extrêmement vulnérable aux aléas climatiques, notamment les sécheresses prolongées, les pluies tardives ou

excessives et les irrégularités dans la distribution saisonnière des précipitations. Ces perturbations climatiques compromettent les rendements agricoles, la sécurité alimentaire des ménages et la résilience socioéconomique de la population locale. (Auteurs, 2026). Dans le domaine du développement local, la commune constitue un exemple éloquent des dynamiques et des limites observées au Sénégal. Bien que bénéficiant de programmes soutenus par l'État et des partenaires internationaux dans les domaines des infrastructures, de la santé et de l'éducation, l'efficacité de ces interventions demeure limitée (Ba T, 2021). Plusieurs initiatives ont été mises en œuvre pour renforcer l'accès à l'eau potable, améliorer les conditions sanitaires et développer les infrastructures de base. Toutefois, elles peinent à produire des résultats durables, à cause de la faiblesse des mécanismes de participation citoyenne et des limites structurelles auxquelles font face les autorités locales, notamment le manque de ressources humaines qualifiées, d'équipements adaptés et de moyens financiers suffisants pour assurer une gestion efficace (Ba T, 2021). La commune de Niakhar présente aussi des caractéristiques structurelles qui entravent la mise en œuvre efficace des projets de développement. Parmi ces obstacles figurent l'accès limité aux ressources financières, humaines et matérielles, ainsi que les difficultés induites par une urbanisation rapide et non maîtrisée (Sy M, 2020). À cela s'ajoutent des défis spécifiques liés à la participation communautaire. Bien que la décentralisation suppose une implication active des citoyens dans les processus décisionnels, la participation réelle des populations à Niakhar demeure faible. Les mécanismes de consultation existent, mais restent souvent peu opérationnels, peu structurés ou exclusifs (Ba T, 2021). Les comités de gestion des projets sont limités par des déficits de formation, de moyens logistiques et de coordination avec les autorités locales et les partenaires techniques et financiers (Ndione, 2018).

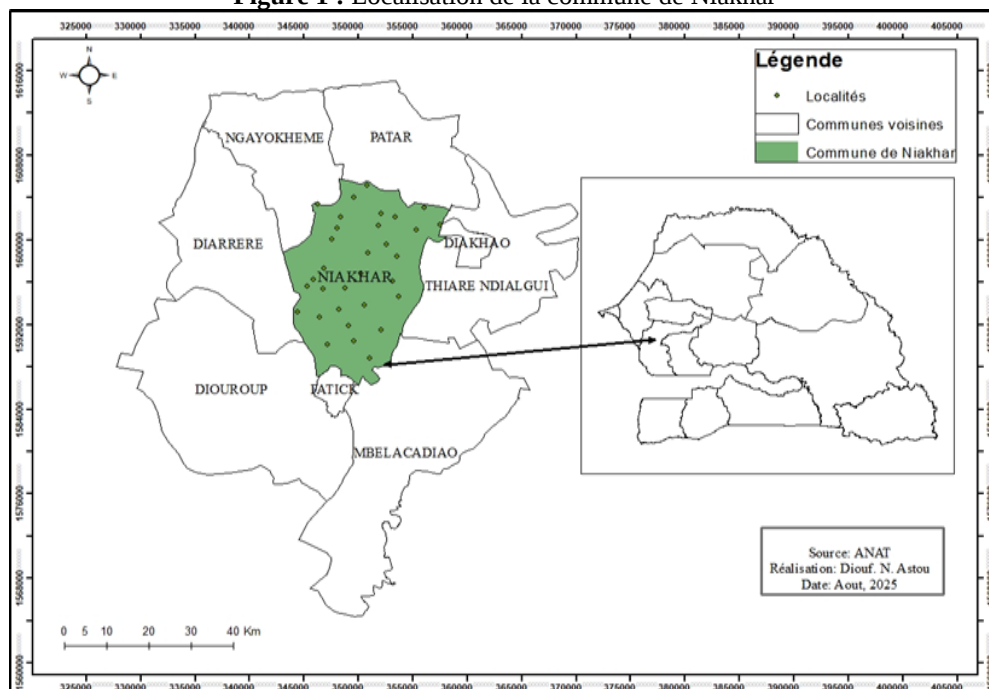
Par ailleurs, la gestion des projets est entravée par l'absence de dispositifs efficaces de suivi-évaluation et par des pratiques de planification qui ne prennent pas suffisamment en compte les besoins réels et évolutifs des communautés locales (Sy M, 2020). La faible implication des jeunes et des femmes dans les espaces de décision contribue à la reproduction des inégalités sociales et entrave l'émergence de mesures plus inclusives et durables (Ndione, 2018). En outre, la gestion des ressources naturelles, en particulier l'eau, constitue un enjeu majeur, accentué par les effets du changement climatique, la sécheresse et la dégradation de l'environnement (Ba T, 2021). L'un des défis fondamentaux à Niakhar réside dans l'intégration effective de la population locale dans les processus de développement. Si la décentralisation est souvent perçue comme un transfert de ressources et de responsabilités de l'État vers les collectivités, la participation communautaire, elle, reste marginale. Cette faible implication

s'explique notamment par un manque d'information et de sensibilisation des populations sur les mécanismes de participation, une méfiance envers les autorités locales, ainsi que par l'absence de cadres structurés permettant une réelle expression citoyenne. Ce déficit de participation compromet la capacité des projets à répondre efficacement aux besoins spécifiques des habitants, à assurer leur durabilité et à favoriser leur appropriation par les communautés concernées (Auteurs, 2026).

Cette étude poursuit un double objectif. Il s'agira d'identifier les projets de développement présents à Niakhar avant d'analyser le rôle des partenaires intérieurs et extérieurs dans l'opérationnalisation de ces programmes.

Pour parvenir à ses visées, cette recherche s'attachera à évoquer successivement les projets de développement local à Niakhar, les partenaires internes au développement communal et le rôle joué par les bailleurs extérieurs dans les programmes de développement.

Figure 1 : Localisation de la commune de Niakhar



Source : Auteurs, 2026

Matériels et méthodes

Dans le cadre de cette étude, des enquêtes ont été effectuées afin de recueillir des données sur les dynamiques socio-économiques du territoire. Ces enquêtes visent à mieux comprendre les réalités locales, les perceptions des populations et leur niveau d'implication dans les processus de planification et de mise en œuvre des projets de développement.

Les enquêtes socio-économiques objectivaient de mieux cerner l'implication des populations dans la planification et la gestion participative des projets de développement. Elles ont permis de collecter des données sur les dynamiques socio-économiques afin de mieux comprendre leurs besoins et leurs attentes en matière de développement local. Un questionnaire semi-directif a été conçu avec comme thématiques la participation aux initiatives locales, les activités économiques, l'accès aux services sociaux de base, les perceptions des projets de développement, la perception populaire sur la planification et l'implication des populations dans la gestion de ces projets de développement local. Ces enquêtes concernaient les chefs de ménage ou leurs représentants.

La répartition de l'échantillon de 150 personnes à enquêter a été effectuée de manière proportionnelle à la taille démo spatiale de la localité, afin d'assurer une représentativité équitable.

Le tableau suivant représente la répartition de la population et de l'échantillon enquêtés dans les différents quartiers de la commune de Niakhar.

Tableau 1 : Répartition de la population enquêtée

Quartier	Population	Valeur en (%)	Nombre de personnes enquêtées
SASS MACK	462	18	27
MBOLTOGNE	691	27	40
MBAFAYE	973	37	56
NGOYERE	463	18	27
TOTAL	2589	100	150

Source : Auteurs, 2026

Chaque quartier a reçu un nombre d'enquêtes proportionnel à sa population. Pour le calcul du nombre de personnes enquêtées nous avons : $n_i = N_i / N \times n$ Sass Mack : $(462 \div 2589) \times 150 \approx 26,8 \rightarrow 27$ Mboltogne : $(691 \div 2589) \times 150 \approx 40,0 \rightarrow 40$ Mbafaye : $(973 \div 2589) \times 150 \approx 56,4 \rightarrow 56$ Ngoyere : $(463 \div 2589) \times 150 \approx 26,8 \rightarrow 27$.

L'échantillonnage a été effectué de manière proportionnelle à la population de chaque quartier afin de garantir une représentativité des différentes localités. Ainsi, Mbafaye, qui concentre près de 37 % de la population totale, regroupe le plus grand nombre d'enquêtés (56 personnes), Mboltogne qui regroupe près de 27% de la population a été représenté par 40 personnes à enquêter, tandis que Sass Mack et Ngoyere, qui comptent chacun environ 18 % de la population, ont été représentés par 27 enquêtés chacun.

Résultats

1. Projets de développement local

La mise en œuvre des projets de développement à Niakhar mobilise un ensemble d'acteurs institutionnels dont la complémentarité conditionne l'efficacité de la gouvernance locale. Celle-ci repose principalement sur l'État, à travers ses services déconcentrés (la sous-préfecture, les inspections départementales de l'éducation et de la santé, les services techniques de l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique), et sur les autorités élues locales, représentées par le conseil municipal et le maire, qui assurent la planification et la coordination des initiatives au niveau communal. Autour de ce noyau institutionnel gravitent des partenaires au développement, parmi lesquels figurent les ONG nationales et internationales, les organismes d'appui technique (comme le PNDL, le PUDC, ou encore le PRODAC), ainsi que les bailleurs de fonds extérieurs. Ces acteurs interviennent en appui à la collectivité pour la mise en œuvre des actions prévues dans le Plan de Développement Communal (PDC) et le Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols (POAS). L'analyse de cette diversité d'intervenants permet d'évaluer leur contribution à la réalisation des objectifs de développement et, surtout, le degré de participation des populations dans le processus. La gouvernance locale à Niakhar s'articule ainsi autour d'un partenariat institutionnel à plusieurs niveaux, où l'État fixe le cadre réglementaire et oriente les politiques publiques, tandis que la commune veille à leur appropriation et à leur adaptation aux réalités locales.

La gouvernance du développement local à Niakhar repose d'abord sur l'État (sous-préfecture et services déconcentrés sectoriels : éducation, santé, agriculture/élevage, hydraulique), qui fixe le cadre légal et assure la régulation sectorielle, et sur les autorités élues (maire et conseil municipal), qui portent la planification communale, la priorisation des investissements et la maîtrise d'ouvrage des équipements collectifs. Autour de ce noyau institutionnel se greffent des partenaires techniques et financiers (PNDL, PUDC, PRODAC, AFD, Banque mondiale, UNICEF, etc.) et des ONG (World Vision, ENDA, ChildFund, Caritas...), dont les apports structurent des pans entiers de l'offre sociale (éducation, santé, hydraulique) et de l'appui productif (agriculture, entrepreneuriat). Enfin, les organisations communautaires (ASUFOR, comités de gestion, associations de femmes/jeunes) participent à l'exploitation et à la maintenance des équipements ainsi qu'à la médiation locale.

L'analyse des interventions menées au cours des dernières années met en évidence trois tendances majeures dans la gouvernance locale et la gestion des projets à Niakhar.

Tout d'abord, on observe une concentration décisionnelle importante au niveau de l'État et des bailleurs de fonds, qui demeurent les principaux

initiateurs des projets structurants. Les décisions clés sont souvent impulsées depuis les échelons supérieurs, tandis que les mécanismes locaux de concertation, tels que les Comités Locaux de Développement (CLD) et les Conseils Communaux de Concertation (CCC), fonctionnent de manière intermittente. Cette faiblesse institutionnelle engendre des chevauchements d'initiatives, des doublons dans la programmation et parfois une répartition inégale des équipements entre les quartiers et villages.

Les partenaires techniques et les ONG contribuent de façon substantielle à la réalisation des infrastructures sociales et productives, notamment dans les domaines de l'hydraulique, de l'éducation, de la santé et du désenclavement rural. Toutefois, leurs interventions s'inscrivent souvent dans des logiques thématiques verticales, dictées par leurs priorités institutionnelles propres. Cette approche limite la cohérence d'ensemble, car certains projets financés ne coïncident pas toujours avec les besoins locaux actualisés ou les priorités définies dans le Plan de Développement Communal (PDC). De plus, la durabilité de leurs actions est parfois compromise par le manque de dispositifs de maintenance, la faible coordination avec la commune et les contraintes saisonnières d'accessibilité.

La participation communautaire, bien que décisive dans la mise en œuvre et la pérennité des projets, reste inégalement structurée et insuffisamment encadrée. Les comités d'usagers, les associations villageoises et les groupements de femmes ou de jeunes jouent un rôle essentiel dans la gestion quotidienne de certains services comme la maintenance des forages ou le suivi des infrastructures scolaires. Néanmoins, ils disposent de capacités techniques limitées et manquent de formations adaptées en matière de suivi-évaluation, de gouvernance financière et de reddition des comptes. Cette faiblesse institutionnelle freine la remontée d'informations vers la mairie et réduit l'efficacité du pilotage global des projets.

La figure suivante présente l'hôtel de ville de la mairie de Niakhar.

Figure 2 : Mairie de Niakhar

Source : Auteurs, 2026

La photo présente la mairie de Niakhar, siège de l'administration communale et principal centre de décision locale. Ce bâtiment symbolise l'autorité municipale et le cadre institutionnel à travers lequel sont élaborées, planifiées et mises en œuvre les politiques publiques de développement. Il incarne la gouvernance territoriale et la responsabilité des élus locaux dans la gestion participative des projets communautaires.

La gouvernance locale à Niakhar se caractérise par une dynamique d'acteurs riches mais fragmentés, où la multiplicité des interventions ne s'accompagne pas toujours d'une véritable cohérence stratégique ni d'une appropriation communautaire solide.

L'analyse des différents acteurs intervenant dans la mise en œuvre des projets de développement local à Niakhar permet de mieux comprendre la répartition des rôles et des responsabilités au sein du système de gouvernance territoriale. Chaque acteur occupe une place spécifique et complémentaire dans le processus : la municipalité assume la fonction de planification et de coordination, les services techniques apportent leur expertise sectorielle, les ONG et bailleurs soutiennent la mise en œuvre opérationnelle, tandis que les populations participent à l'identification des besoins et à la gestion communautaire.

Le tableau 2 synthétise les rôles principaux de ces acteurs dans la gouvernance locale de la commune de Niakhar.

Tableau 2 : Acteurs et rôles dans la gestion

Acteur/Partenaire	Rôle principal
Municipalité	Coordination, planification, suivi
Services techniques	Appui technique, expertise sectorielle
ONG et bailleurs	Mise en œuvre, financement, formation
Populations locales	Identification des besoins, participation

Source : CADL, 2025

Ce tableau met en évidence la complémentarité, mais également les limites structurelles et fonctionnelles des acteurs du développement local dans la commune de Niakhar.

La municipalité joue un rôle central dans la coordination, la planification et le suivi des actions. Cependant, ses capacités demeurent contraintes par des moyens financiers et techniques limités. Le budget communal annuel s'élève à environ 90 millions de FCFA, dont près de 70 % sont consacrés au fonctionnement (rémunération du personnel, entretien, dépenses administratives). Cette répartition budgétaire laisse peu de marge à l'investissement dans les infrastructures structurantes. Sur le plan technique, la mairie dispose de 9 permanents (un secrétaire municipal, deux agents d'état civil, un agent foncier, un chauffeur, un comptable et quelques agents d'appui), mais ne possède ni service d'urbanisme ni cellule de suivi-évaluation, ce qui limite considérablement ses capacités d'ingénierie et de supervision de projets.

Les services techniques déconcentrés de l'État, tels que la Direction régionale du développement rural (DRDR), l'Agence nationale de conseil agricole et rural (ANCAR), les inspections de l'éducation et de la santé, ainsi que les services de l'hydraulique et de l'élevage, jouent un rôle essentiel d'appui technique et d'encadrement. Leur expertise sectorielle contribue à l'orientation et à la validation technique des projets communaux. Toutefois, leur intervention demeure souvent ponctuelle et dépendante des sollicitations de la collectivité territoriale, en raison d'un manque de moyens logistiques et d'un déficit de coordination intersectorielle.

Les ONG et les bailleurs de fonds (World Vision, ENDA Énergie, Caritas, ChildFund, le PNDL, le PUDC ou encore le PRODAC) occupent une place déterminante dans la réalisation des projets communautaires. Ils interviennent principalement dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'hydraulique, de l'énergie et de la formation. Néanmoins, leurs interventions manquent parfois de durabilité, faute d'une articulation suffisante avec les priorités locales définies dans le Plan de développement communal (PDC) ou de dispositifs de suivi post-projet.

Les populations locales participent activement à l'identification des besoins prioritaires et à certaines phases de planification. Les consultations communautaires réalisées dans le cadre du PDC 2024 ont permis de dégager

plusieurs préoccupations majeures : l'accès universel à l'eau potable, en particulier dans les villages périphériques, la construction et la réhabilitation d'écoles et de postes de santé, le désenclavement par l'entretien des pistes rurales et la promotion d'activités génératrices de revenus pour les jeunes et les femmes.

Cependant, leur implication dans les phases de mise en œuvre et d'évaluation demeure faible, en raison d'un manque d'information, de formation et de mécanismes institutionnels de participation citoyenne.

La synthèse des rôles, des moyens et des responsabilités de chaque acteur, met en lumière une organisation certes structurée mais encore marquée par une coordination insuffisante, une communication limitée et une dépendance financière élevée vis-à-vis des partenaires extérieurs. Ces facteurs freinent l'efficacité et la durabilité des actions de développement à l'échelle communale.

2. Les partenaires internes du développement local à Niakhar

La réussite de la planification et de la gestion des projets de développement local à Niakhar repose sur l'implication de plusieurs partenaires internes, essentiellement constitués d'institutions et de programmes nationaux opérant directement sur le territoire communal. Ces acteurs accompagnent la collectivité dans la mise en œuvre des politiques publiques en apportant un appui technique, financier et institutionnel. Leurs interventions couvrent des domaines aussi variés que la décentralisation, la gouvernance foncière, l'hydraulique rurale, l'éducation, la santé, l'agriculture et l'autonomisation économique, traduisant la diversité des enjeux auxquels la commune est confrontée.

L'étude des dynamiques de partenariat à Niakhar révèle trois tendances majeures. La première est la forte dépendance de la commune aux programmes nationaux et aux ONG d'envergure, qui structurent l'essentiel des interventions locales en raison de la faiblesse des ressources financières propres. La seconde tendance tient à une appropriation inégale des outils produits, tels que les plans, rapports ou cadres logiques, souvent due à un déficit de vulgarisation et de communication institutionnelle. La troisième tendance relève d'une participation citoyenne encore limitée, les populations étant rarement associées aux étapes de planification et de suivi, ce qui compromet la durabilité des actions engagées. Ces constats se traduisent par un manque général d'information sur les processus participatifs et de planification locale.

Le Tableau 3, présenté ci-dessous, illustre ce déficit de communication et met en lumière le faible niveau d'information des habitants concernant les démarches de planification communale.

Tableau 3 : Niveau d'informations des habitants

Niveau d'information	Proportion
Pas informé	40 %
Pas assez informé	50 %
Suffisamment informé	10 %

Source : Auteurs, 2026

L'examen de ces données révèle une faible appropriation citoyenne des processus de planification. La moitié des habitants (50 %) déclarent ne pas être suffisamment informés des différentes étapes du processus, ce qui traduit un manque de communication et une inclusion encore insuffisante des populations. Près de 40 % affirment n'avoir reçu aucune information, tandis que seuls 10 % estiment être correctement informés. Ces résultats, corroborés par le PDC 2024, s'expliquent par l'absence de cadres de concertation réguliers, la faible vulgarisation des documents stratégiques (PDC, POAS, PAP) et une culture participative encore peu ancrée. L'ensemble de ces éléments souligne la nécessité de renforcer le dialogue entre élus et citoyens afin d'assurer la transparence, la redevabilité et la durabilité des projets de développement local.

Parmi les partenaires internes les plus influents, figure le Programme National de Développement Local (PNDL), principal cadre d'appui à la décentralisation au Sénégal. À Niakhar, il a soutenu la commune dans l'élaboration du Plan de Développement Communal (PDC) et du Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols (POAS), tout en finançant plusieurs microprojets dans les domaines de l'hydraulique et de l'éducation. Cet appui s'est matérialisé par la réalisation de forages, la réhabilitation de puits et la dotation d'équipements scolaires. Toutefois, malgré l'importance de son intervention, l'impact du PNDL demeure limité par une faible appropriation des outils produits, les populations n'ayant pas toujours été formées ni informées de la portée des documents élaborés.

L'ONG World Vision Sénégal constitue un autre partenaire majeur, notamment dans les domaines de la protection de l'enfance, de la santé communautaire et de l'éducation de base. À Niakhar, elle a appuyé la construction et l'équipement de salles de classe, la distribution de fournitures scolaires et la formation des comités de gestion des écoles. Elle a également soutenu les campagnes de sensibilisation sur la nutrition infantile, la vaccination et l'hygiène. Toutefois, l'efficacité de ses actions reste liée à la durée des financements. L'absence de relais institutionnels solides compromet souvent la pérennité des projets une fois le soutien extérieur achevé.

Caritas Kaolack, de son côté, œuvre principalement pour la sécurité alimentaire et l'autonomisation des ménages vulnérables. Elle a mis en œuvre plusieurs programmes de maraîchage communautaire, de formations

agricoles et de soutien aux groupements féminins à travers des dons de semences et de vivres. Ses interventions, bien que socialement impactantes, demeurent ponctuelles et dépendent fortement de financements extérieurs, ce qui pose la question de leur durabilité à long terme dans un contexte marqué par la croissance démographique et les effets du changement climatique.

L'ONG ENDA PRONAT agit quant à elle dans la gestion durable des ressources naturelles et la sécurisation foncière. Son accompagnement à Niakhar s'est traduit par l'appui à l'élaboration participative du POAS, la cartographie communautaire des terres agricoles et la mise en place de comités de gestion villageois. Malgré ces avancées, ses interventions se heurtent souvent à la persistance des pratiques traditionnelles et à la faiblesse des moyens locaux de contrôle.

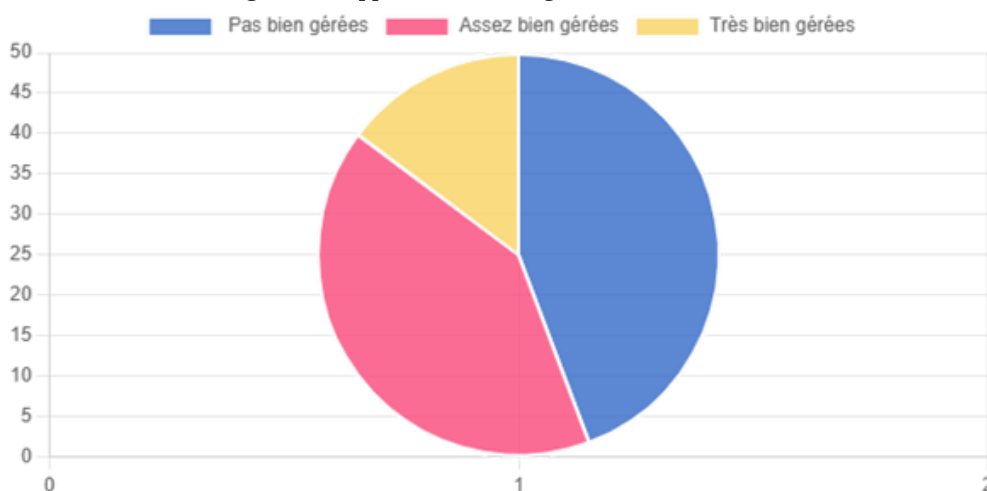
Les programmes étatiques tels que le PROCACEF et le Fonds de Développement Territorial (FDT) complètent ce dispositif. Le PROCACEF a contribué au renforcement des cadres de concertation locaux, notamment à la réactivation des Comités Locaux de Développement (CLD) et des Conseils Communaux de Développement (CCD), favorisant un dialogue accru entre élus, services techniques et populations. Le FDT, pour sa part, a financé plusieurs initiatives structurantes à Niakhar, dont l'électrification de trois villages périphériques (Sanghaie, Ndoss Mbadiock et Nianiane), la réhabilitation de deux forages ruraux et le soutien à des groupements de femmes par des subventions destinées à la transformation des produits agricoles. Ces actions traduisent la volonté de l'État de consolider la décentralisation, mais leur efficacité demeure freinée par la lenteur administrative et le manque de transparence dans la gestion des fonds.

L'ensemble de ces interventions illustre une dynamique de co-construction du développement local, portée par la collaboration entre la commune, les services techniques et les partenaires nationaux. Cependant, cette synergie reste fragile, en raison d'une faible coordination, d'un manque de relais institutionnels et d'une forte dépendance aux financements extérieurs. Le renforcement de la communication, la participation effective des populations et le développement des capacités techniques locales apparaissent dès lors comme des conditions essentielles pour instaurer une gouvernance plus inclusive et durable à Niakhar.

Au-delà des contributions institutionnelles et techniques des partenaires internes, la réussite du développement local dépend également de la perception et du degré de confiance que les populations accordent à leurs autorités dans la gestion des ressources disponibles. La gouvernance locale ne se limite pas à la mise en œuvre des projets, elle repose aussi sur la transparence, la redevabilité et l'implication citoyenne dans la gestion des fonds publics.

Le graphique ci-dessous présente la perception des habitants de la commune de Niakhar concernant la gestion des ressources locales dans le cadre des projets de développement. Il met en évidence l'évaluation des populations quant à la transparence, à l'efficacité et à l'équité dans l'utilisation des fonds publics et des appuis extérieurs par les autorités locales et leurs partenaires.

Figure 3 : Appréciation de la gestion des ressources



Source : Auteurs, 2026

L'analyse des résultats montre que 44 % des répondants estiment que les ressources ne sont « *pas bien gérées* », tandis que 38 % considèrent qu'elles sont « *assez bien gérées* » et seulement 18 % jugent qu'elles sont « *très bien gérées* ». Cette répartition met en évidence une prépondérance de perceptions critiques vis-à-vis de la gouvernance financière locale. Une part importante de la population exprime des réserves sur la transparence et la rigueur dans la gestion des ressources. À l'inverse, une minorité reconnaît des efforts notables mais jugés encore insuffisants pour instaurer une confiance durable.

La tendance générale est dominée par une appréciation mitigée : si certains habitants perçoivent des améliorations dans la gestion des fonds publics, la majorité reste insatisfaite ou sceptique, soulignant des difficultés structurelles persistantes.

Ces résultats traduisent d'abord un manque de transparence institutionnelle dans la communication autour de la gestion des budgets et des projets. La plupart des habitants n'ont pas accès à des informations claires sur la provenance, l'allocation et l'utilisation des ressources, ce qui alimente les soupçons de mauvaise gestion ou de favoritisme. Les enquêtes menées dans les quartiers périphériques révèlent que cette perception négative est plus marquée dans les zones rurales (Mbafaye, Sagne Folo), où

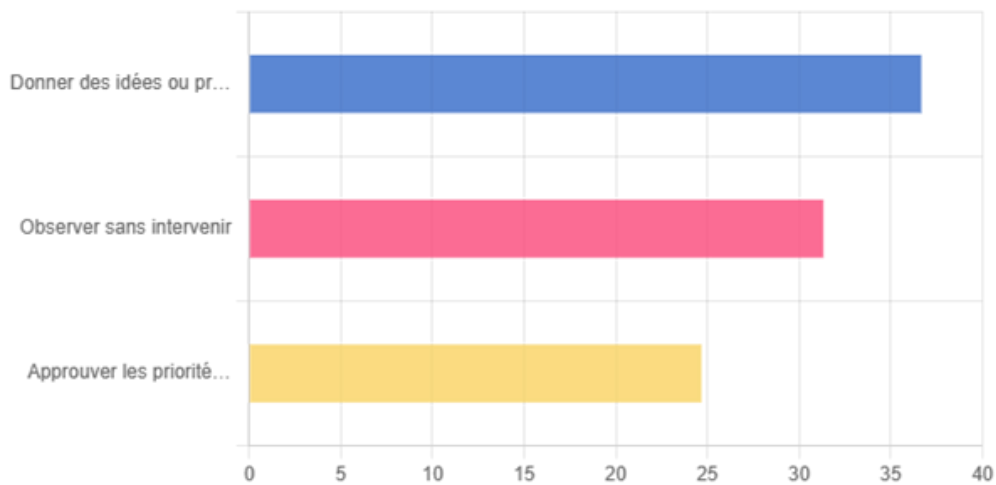
les retombées concrètes des projets sont moins perceptibles. À l'inverse, les quartiers du centre communal, mieux dotés en infrastructures et plus proches de l'administration, expriment une satisfaction légèrement supérieure.

Par ailleurs, cette perception reflète également un déficit de redevabilité. Les réunions publiques et les mécanismes de suivi participatif sont rares, ce qui empêche la population d'évaluer objectivement les réalisations ou les dépenses engagées. Le sentiment d'exclusion dans la prise de décision renforce l'idée d'une gestion éloignée des préoccupations citoyennes.

La proportion relativement faible de personnes satisfaites (18 %) témoigne de la faible crédibilité des autorités locales en matière de gouvernance. Cela s'explique non seulement par le manque de communication et de transparence, mais aussi par la faible capacité technique de la municipalité à planifier, à exécuter et à suivre efficacement les projets. Cette situation engendre une crise de confiance entre gouvernants et gouvernés, freinant la mobilisation communautaire et limitant l'appropriation des actions de développement.

La figure 4 met en évidence que la bonne gouvernance à Niakhar ne peut se renforcer sans une transparence accrue, une communication régulière et une implication réelle des citoyens dans la gestion et le suivi des ressources publiques. Ces éléments constituent les conditions essentielles d'une participation active et d'une durabilité effective des projets locaux.

Au-delà de la perception de la gestion des ressources, la participation effective des populations constitue un indicateur essentiel de la gouvernance locale. La planification participative ne peut être pleinement efficace que si les citoyens prennent part activement aux processus de concertation, d'expression des besoins et de suivi des projets. C'est dans cette perspective qu'il est pertinent d'analyser les formes réelles de participation des habitants de Niakhar lors des rencontres organisées par la municipalité et ses partenaires. La figure 4 illustre le degré et la nature de cette participation communautaire.

Figure 4 : Participation aux réunions

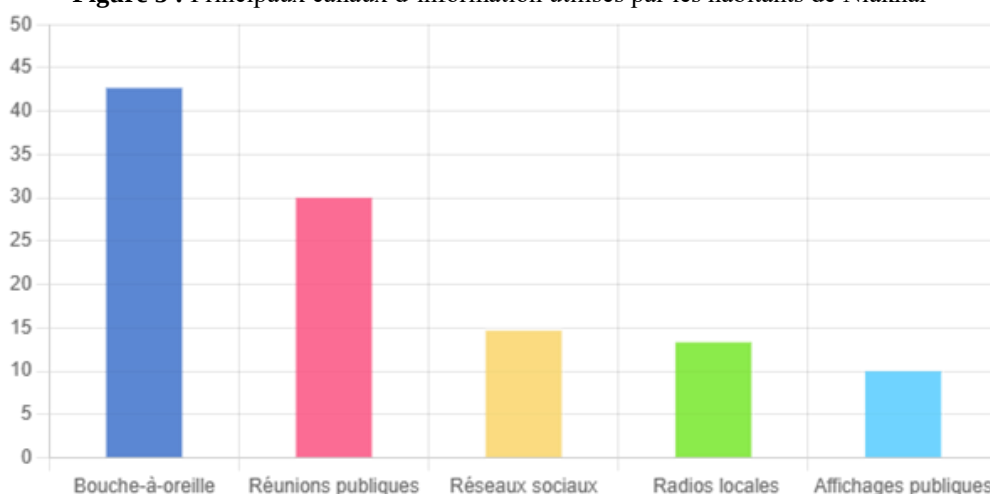
Source : Auteurs, 2026

L'analyse de la figure 4 montre que la participation des habitants aux réunions communautaires reste globalement limitée et inégalement répartie selon les formes d'implication. Environ 40 % des participants déclarent *donner des idées ou proposer des solutions* lors des réunions, ce qui traduit une volonté de contribution active de la part d'une minorité engagée, souvent composée de leaders locaux, de membres d'associations ou de groupements communautaires. En revanche, 35 % des répondants se contentent d'*observer sans intervenir*, adoptant ainsi une posture passive, parfois par manque de confiance, de compétence ou de légitimité perçue à s'exprimer en public. Enfin, 25 % des habitants déclarent simplement *approuver les priorités définies* par les autorités ou les partenaires, ce qui traduit une participation plus formelle que réelle. Ces résultats traduisent une participation partielle et asymétrique des citoyens de Niakhar aux instances de concertation locale. La forte proportion d'observateurs passifs témoigne d'un déficit de culture participative, accentué par la centralisation de la parole publique par quelques représentants ou notables communautaires. La participation active demeure concentrée autour du centre communal de Niakhar, où l'accès à l'information et la proximité avec les élus favorisent une implication plus directe. À l'inverse, dans les villages périphériques tels que Sagne, Ndoss ou Mbafaye, la participation reste surtout symbolique, les habitants se limitant souvent à valider des décisions déjà prises en amont. Cette situation s'explique par plusieurs facteurs : d'une part, un manque d'information préalable sur les thèmes et les enjeux des réunions, qui empêche les citoyens de s'y préparer ; d'autre part, la faible fréquence des rencontres décentralisées, souvent concentrées au chef-lieu, ce qui limite la participation des populations éloignées. En outre, la domination masculine dans les

espaces de décision restreint l'expression des femmes et des jeunes, pourtant porteurs de besoins spécifiques dans les domaines de l'emploi, de la formation et de l'accès aux ressources. De manière générale, ce graphique illustre que la participation citoyenne à Niakhar reste davantage consultative qu'interactive, les habitants étant plus sollicités pour valider que pour coconstruire les projets. Cette tendance met en lumière l'importance de renforcer les mécanismes de concertation décentralisée, la formation des relais communautaires et la mise en place de cadres d'expression inclusive, afin de faire de la participation un levier effectif de gouvernance locale durable.

La participation des habitants aux activités de planification locale est étroitement liée à la qualité et à la diversité des canaux d'information mis à leur disposition. La circulation de l'information conditionne le degré d'implication citoyenne : plus les populations sont informées, mieux elles s'engagent dans les initiatives communales. Il importe donc de distinguer les principaux moyens par lesquels les habitants de Niakhar accèdent à l'information relative aux projets et programmes de développement. La figure ci-dessous illustre les canaux les plus utilisés à cet effet.

Figure 5 : Principaux canaux d'information utilisés par les habitants de Niakhar



Source : Auteurs, enquêtes 2025

Il ressort que le bouche-à-oreille constitue le moyen de communication le plus utilisé (43 %), traduisant une forte dépendance aux échanges interpersonnels. Les réunions publiques occupent la deuxième place (30 %), ce qui montre l'importance des rencontres collectives dans la diffusion des informations. En revanche, les réseaux sociaux (15 %), la radio communautaire (10 %) et les affichages publics (10 %) restent faiblement exploités, bien qu'ils représentent des canaux pouvant toucher une large partie de la population. Cette situation témoigne d'une

communication encore dominée par des pratiques traditionnelles, avec une faible valorisation des outils modernes.

Nous retenons de cette partie que Niakhar est fortement dépendante des programmes nationaux et des organisations non gouvernementales. L'appropriation des plans, des supports et des cadres logiques est inégale selon les quartiers. De plus la participation citoyenne est très limitée. Les principaux intervenants nationaux sont le PNDL, World Vision, Caritas Kaolack, ENDA PRONAT, le PROCACEF et le Fonds de développement territorial. Le PNDL reste le programme étatique le plus impactant. Il ressort des enquêtes que la majorité des sondés pensent que les ressources affectées dans ces programmes « *ne sont pas bien gérées* ». Concernant la participation des populations, près de la moitié affirment « *donner des idées ou proposer des solutions* » lors de réunions. Celles-ci sont informées pour la plupart aux populations pour le « *bouche-à oreille* ».

A côté des interventions issues de l'intérieur du pays, le partenariat extérieur joue un rôle crucial dans le développement local de Niakhar.

3. Les partenaires extérieurs et leur rôle dans le développement local de Niakhar

Outre les acteurs nationaux et locaux, la commune de Niakhar bénéficie du soutien de plusieurs partenaires extérieurs, parmi lesquels figurent des organisations internationales, des bailleurs bilatéraux et multilatéraux, ainsi que des ONG transnationales. Ces partenaires jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre des projets de développement, en raison de leurs capacités financières, techniques et organisationnelles. Leurs interventions traduisent la volonté de renforcer la coopération internationale dans le cadre de la territorialisation des Objectifs de Développement Durable (ODD). Toutefois, malgré la pertinence de leurs contributions, ces initiatives suscitent des interrogations sur leur durabilité et leur appropriation locale, souvent fragilisées par la dépendance aux financements extérieurs.

L'un des partenaires les plus dynamiques à Niakhar est l'Union européenne (UE). À travers les 10^e et 11^e Fonds Européens de Développement (FED), l'UE intervient dans les domaines de l'hydraulique villageoise, de la sécurité alimentaire et du renforcement des infrastructures sociales de base. Plusieurs forages modernes ont ainsi été construits, notamment à Sangar, Mbafaye et Nianiane, accompagnés de systèmes de pompage solaire et de la réhabilitation de puits traditionnels. En parallèle, l'UE a financé des projets de maraîchage communautaire en collaboration avec des groupements de femmes, favorisant la diversification des revenus et la résilience des ménages ruraux face aux aléas climatiques. Cependant, la dépendance à ces financements pose un réel défi : une fois les projets

achevés, la maintenance des infrastructures devient problématique, faute de moyens communaux suffisants et de structures locales formées pour assurer leur gestion à long terme (Diallo A, 2022).

Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) constitue un autre acteur de premier plan dans la commune. Il agit principalement dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Le PAM a soutenu les cantines scolaires dans plusieurs écoles primaires (notamment à Niakhar Centre et Ndoss Mbadiock), ainsi que des programmes de transferts monétaires conditionnels destinés aux ménages vulnérables. En période de soudure, l'organisation a également assuré la distribution de vivres afin de réduire la précarité alimentaire et de maintenir la fréquentation scolaire. Toutefois, l'impact de ces initiatives reste limité par leur caractère conjoncturel : elles répondent aux urgences humanitaires, mais n'apportent pas toujours de solutions structurelles aux causes profondes de l'insécurité alimentaire, telles que le manque d'accès aux terres, la faiblesse des infrastructures de stockage et la rareté des unités de transformation locales (Mbaye F, 2021).

Les agences des Nations Unies, notamment l'UNICEF et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), ont également marqué leur présence à Niakhar.

L'UNICEF intervient dans la santé communautaire et l'éducation, avec des campagnes de vaccination ayant touché plus de 2 000 enfants entre 2021 et 2023, la dotation d'équipements médicaux aux postes de santé de Niakhar Centre et Ndoss, ainsi que des programmes de sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement. De son côté, le PNUD appuie la commune dans la gouvernance locale et la planification territoriale, en finançant des formations pour les élus municipaux et en soutenant la mise en œuvre de microprojets communautaires. Cependant, malgré leur expertise, les actions de ces agences peinent à s'articuler aux documents stratégiques locaux (PDC et POAS), ce qui limite la cohérence de la planification globale et la continuité des programmes (Auteurs, 2026).

L'Agence Française de Développement (AFD), partenaire majeur de la région de Fatick, contribue également au développement de Niakhar. Son appui concerne principalement l'éducation, l'hydraulique et l'électrification rurale. À travers ses financements, plusieurs villages périphériques, notamment Sagne, Mbane et Sass Mack, ont été raccordés au réseau électrique, améliorant ainsi les conditions de vie des ménages et favorisant l'émergence de petits commerces, d'ateliers artisanaux et d'unités de conservation des produits agricoles. Néanmoins, les populations déplorent un manque de concertation préalable dans la mise en œuvre de certains projets, lesquels ne répondent pas toujours aux priorités exprimées localement (Auteurs, 2026).

La Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAD) interviennent quant à elles à travers des programmes nationaux dont Niakhar bénéficie indirectement. Le Projet d'Appui au Développement Agricole et à l'Entrepreneuriat Rural (PADAER) a contribué à la modernisation de l'agriculture et à la formation de jeunes exploitants, tandis que le Projet de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PGIRE) a permis d'améliorer la gestion hydraulique et la prévention des inondations dans la zone. Toutefois, ces interventions, bien que structurantes, manquent de visibilité locale. Les bénéficiaires perçoivent souvent ces projets comme distants ou déconnectés des dynamiques communautaires, en raison d'une communication limitée et d'un déficit d'implication des collectivités dans leur suivi (Auteurs, 2026).

Dans l'ensemble, les partenaires extérieurs jouent un rôle crucial dans la transformation socio-économique de la commune de Niakhar, en mobilisant des ressources financières conséquentes et en transférant des compétences techniques. Cependant, leurs interventions présentent des limites comme la faible appropriation locale, le manque de coordination avec les initiatives endogènes, la dépendance excessive aux financements internationaux et l'insuffisante intégration aux outils de planification communale. Pour que ces partenariats contribuent pleinement à un développement durable et inclusif, il est indispensable de renforcer la cohérence institutionnelle, d'améliorer le suivi participatif des projets et d'encourager la coproduction d'actions entre les partenaires et les acteurs locaux.

Les résultats précédents ont montré que la participation citoyenne à Niakhar demeure limitée, tant dans les réunions publiques que dans les processus décisionnels. Pour mieux comprendre les raisons de cette faible implication, il est essentiel d'identifier les facteurs qui freinent l'engagement des habitants. L'analyse des réponses recueillies lors de l'enquête de terrain permet de mettre en évidence les principaux obstacles à la participation communautaire. Ces données sont illustrées par le graphique ci-après.

Figure 6 : Obstacles à la participation

Source : Auteurs, 2025

Le graphique met en évidence quatre obstacles majeurs à la participation des populations dans la gestion du développement local. L'absence de formation apparaît comme la contrainte la plus importante, mentionnée par 37 % des enquêtés. Elle est suivie du manque d'informations (35 %) et du manque de transparence dans les processus décisionnels (32 %). Enfin, la faible motivation ne concerne que 12 % des répondants, traduisant une cause plus secondaire mais néanmoins révélatrice d'un désintérêt progressif pour les affaires publiques.

Ces chiffres confirment que les difficultés de participation ne relèvent pas uniquement du manque de volonté des citoyens, mais surtout de facteurs institutionnels et organisationnels liés à la gouvernance locale.

L'absence de formation constitue le principal frein à l'implication citoyenne. Beaucoup d'habitants de Niakhar, notamment dans les villages périphériques comme Sagne Folo, Ndoss et Mbafaye, n'ont pas bénéficié de formations sur la planification participative ou la gestion communautaire. Ce déficit de capacités empêche les populations de comprendre les enjeux techniques des projets et de participer de manière constructive aux concertations locales.

Le manque d'informations apparaît comme un autre obstacle majeur. Les canaux de communication essentiellement le bouche-à-oreille et les réunions publiques ne permettent pas une diffusion large et régulière de l'information. Les habitants sont rarement informés en amont des dates, des objectifs et des résultats des réunions. Cette carence d'information nourrit un sentiment d'exclusion et accentue la distance entre la mairie et les citoyens.

Le manque de transparence est également évoqué par près d'un tiers des répondants. Il traduit une crise de confiance institutionnelle, marquée par

des doutes sur la répartition des financements, la sélection des bénéficiaires de projets ou encore la gestion des ressources communales. Ce déficit de transparence alimente les suspicions et décourage l'implication des citoyens dans les activités publiques.

Quant à la faible motivation, elle découle souvent de la répétition des promesses non tenues et du sentiment d'impuissance face à des décisions prises sans véritable concertation. Certains habitants participent aux réunions sans en percevoir les effets concrets, ce qui affaiblit leur engagement au fil du temps.

De manière globale, ces tendances révèlent que la participation communautaire à Niakhar reste entravée par des facteurs structurels, tels que le manque de formation, la faiblesse des cadres de communication et la gouvernance encore peu inclusive. Pour y remédier, il apparaît nécessaire de mettre en place un programme de renforcement des capacités citoyennes, d'améliorer la transparence dans la gestion des projets et d'instaurer une communication institutionnelle régulière entre la commune et les populations.

Ces mesures contribueraient non seulement à accroître la participation effective des habitants, mais aussi à renforcer la légitimité et la redevabilité des autorités locales dans la mise en œuvre des politiques de développement.

Pour clore cette analyse des différents acteurs impliqués dans le développement local de la commune de Niakhar, il est utile de proposer une synthèse comparative permettant de mieux visualiser la répartition des rôles, des domaines d'intervention et des limites propres à chaque catégorie de partenaires. Le tableau ci-après présente de manière condensée les principaux enseignements tirés de l'étude, en distinguant les partenaires internes des partenaires externes.

Tableau 4 : Synthèse des partenaires du développement local à Niakhar

Catégories de partenaires	Principaux acteurs	Domaines d'intervention	Limites et contraintes observées
Partenaires internes	Municipalité Services techniques déconcentrés (DRDR, ANCAR, Éducation, Santé, Hydraulique) - ONG nationales (World Vision, Caritas Kaolack, ENDA, PRONAT) Programmes étatiques (PNDL, PROCACEF, FDT)	Planification et gouvernance locale Hydraulique et santé communautaire Éducation de base et formation Sécurité alimentaire et autonomisation économique	Manque de coordination entre acteurs Faible appropriation des outils de planification- Capacités techniques limitées Ressources financières insuffisantes
Partenaires externes	Union Européenne (UE) Programme Alimentaire	Hydraulique villageoise et sécurité	Dépendance aux financements

	Mondial (PAM)- UNICEF et PNUD- Agence Française de Développement (AFD)- Banque Mondiale et Banque Africaine de Développement (BAD)	alimentaire- Santé, nutrition et éducation- Gouvernance locale et planification Électrification rurale et infrastructures économiques Agriculture, résilience et gestion des ressources naturelles	extérieurs Manque de concertation avec les populations Faible cohérence avec les priorités locales Absence de dispositifs durables de suivi et de maintenance
--	--	---	--

Source : Auteurs, 2026

La figure 6 indique le siège du projet World Vision implanté à Niakhar.

Figure 6 : Siège World Vision



Source : Auteurs, enquête de terrain (2026)

La photo illustre le siège de l'ONG World Vision à Niakhar, acteur clé du développement local. Présente depuis plusieurs années dans la commune, cette organisation intervient notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'eau et de la protection de l'enfance. Son implantation locale témoigne de l'importance du partenariat entre les collectivités territoriales et les acteurs non étatiques dans la mise en œuvre des projets de développement communautaire.

Au total, nous avons noté les partenaires extérieurs dynamiques à Niakhar. Il s'agit notamment de l'UE, du Programme alimentaire mondial, de l'UNICEF, du PNUD, de l'AFD, de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement. Dans l'ensemble leurs interventions sont axées

sur l'hydraulique, la sécurité alimentaire, le renforcement des infrastructures sociales de base, la nutrition, la santé communautaire, l'éducation, la gouvernance locale, la planification territoriale, l'électrification rurale, la modernisation de l'agriculture, la formation des jeunes et la prévention des inondations. Il est utile de constater une faible participation citoyenne dans la mise en œuvre de ces projets. Cela tient principalement au manque de formation et de transparence dans les processus décisionnels.

Discussion

Un pilotage du développement local ambivalent ?

Cette étude a montré que le processus de développement local de Niakhar s'adosse à un cadre institutionnel national historique, précis et évolutif. L'Acte 3 de la décentralisation visait la communalisation intégrale et devait permettre l'émergence de territoires locaux économiquement viables. Au niveau national, la commune a bénéficié du PNDL, du PROCACEF et du Fonds de développement territorial sans compter l'appui de World Vision, Caritas Kaolack et ENDA PRONAT. Le soutien des bailleurs extérieurs internationaux comme l'UE, le PAM, l'UNICEF, le PNUD, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement reste important. Cette diversité des intervenants confirme la bivalence et n'occulte pas pour autant les questions suivantes : pourquoi le développement local est en grande partie extraverti ? Qu'est-ce qui explique la faible participation citoyenne ? Il apparaît que la modicité des ressources économiques y a sa part de responsabilité. Selon Enda Graf Sahel (2021), près de 40% des jeunes âgés de 18 à 35 ans à Niakhar envisagent ou ont entamé une migration pour des raisons économiques. Il se pose ici la question de la planification du développement local. Si le PNDL et le PDC sont censés refléter les besoins exprimés par les populations et orienter les investissements publics vers l'éducation, la santé, l'agriculture et l'hydraulique, des contraintes sont relevées dans leur mise en œuvre. La participation citoyenne reste très limitée. Les sessions de planification ne conviennent qu'une proportion négligeable des habitants (notables de quartiers), entraînant un décalage entre les priorités planifiées et les besoins réels des communautés. Le PNDL promeut la gestion participative par les comités villageois de développement, les cadres de concertation et les ateliers participatifs lors de l'élaboration du Plan de développement communal. La participation reste formelle mais beaucoup d'habitants ne se sentent pas concernés. A ce titre Chambers (1997) note que l'approche participative repose sur l'implication active des populations dans les différentes étapes de conception, de mise en œuvre et d'évaluation des projets. Dans cette mouvance, Tine (2020) relève que la transparence est un élément-clé de cette approche et permet de renforcer la

confiance entre les acteurs impliqués et d'assurer une meilleure appropriation des projets par les bénéficiaires.

Les difficultés économiques globales des communes du pays bloquent le développement des terroirs surtout ruraux. Dans ce contexte, Mbaye (2018) dira que l'accès à l'eau potable constitue un défi majeur en milieu semi-rural où les difficultés d'approvisionnement plombent le développement socioéconomique. Pour y remédier plusieurs programmes financés par l'UE, la Banque mondiale, l'UNICEF, la coopération allemande (GIZ) et l'AFD ont permis la construction de forages et d'infrastructures sanitaires destinés à améliorer l'accès à l'eau et aux conditions d'hygiène.

La commune de Niakhar connaît une urbanisation progressive et une mutation des activités professionnelles. En même temps les projets portés par l'Etat, les bailleurs nationaux et internationaux réalisent des investissements sociaux (santé, éducation, eau). La mise en place d'activités économiques porteuses de revenus pour les populations constitue une gageure. Or la participation décisionnelle de la population est un mirage. Pour qu'il y ait ce développement endogène théorisé par certains chercheurs (Pecqueur, Magrin, Requier-Desjardin), faudrait-il des dynamiques internes (clusters, micro-entreprises) provenant d'initiatives populaires, permettant ainsi à ces populations de développer leurs propres projets pour un développement communautaire durable.

Conclusion

En définitive, nous constatons que la gouvernance du développement local de Niakhar s'appuie sur le levier étatique à travers ses services déconcentrés et les autorités locales décentralisées. Les projets de l'Etat comme ceux des autres bailleurs s'adosent à cette structuration institutionnelle. L'architecture est lisible mais la coordination insuffisante, la communication limitée et l'exogénéité financière une réalité. Ces facteurs bloquent l'efficacité et la durabilité des actions de développement à l'échelle communale. Niakhar est fortement dépendante des programmes nationaux et des organisations non gouvernementales. L'appropriation des plans, des supports et des cadres logiques est inégale selon les quartiers. La participation des citoyens dans leurs propres affaires est très réduite. Les principaux intervenants nationaux sont le PNDL, World Vision, Caritas Kaolack, ENDA PRONAT, le PROCACEF et le Fonds de développement territorial. Le PNDL reste le programme étatique le plus impactant. Les partenaires extérieurs dynamiques à Niakhar sont l'UE, le Programme alimentaire mondial, l'UNICEF, le PNUD, l'AFD, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement. Leurs interventions sont orientées vers l'hydraulique, la sécurité alimentaire, le renforcement des infrastructures sociales de base, la nutrition, la santé communautaire, l'éducation, la

gouvernance locale, la planification territoriale, l'électrification rurale, la modernisation de l'agriculture, la formation des jeunes et la prévention des inondations. Nous constatons une faible participation citoyenne dans la mise en œuvre de ces projets. Cela tient principalement au manque de formation et de transparence dans les processus décisionnels.

A Niakhar, on relève cette forte bivalence programmes internes/programmes externes. Toutefois, on ne saurait occulter l'omniprésence de l'exogénéité du financement. Pour s'appuyer sur un véritable développement endogène, elle pourrait comme toutes les autres communes du Sénégal, valoriser l'intercommunalité dans le cadre de son développement territorial dans un contexte de forte affirmation de l'idéologie des pôles territoriaux.

Conflit d'intérêts : Les auteurs n'ont signalé aucun conflit d'intérêts.

Disponibilité des données : Toutes les données sont incluses dans le contenu de l'article.

Déclaration de financement : Les auteurs n'ont obtenu aucun financement pour cette recherche.

References:

1. ANSD, Etat et structure, urbanisation et caractéristiques socioculturelles de la population, 2024, 51 pages.
2. ANSD, Enquête démographique et de santé continue (EDS-Continue), 2023, 484 pages.
3. ANSD, Situation économique et sociale de la région de Fatick. Dakar : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 2023, 280 pages.
4. Ba (T). La gouvernance locale et la participation citoyenne dans les communes rurales du Sénégal. Thèse de doctorat, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), 2021, 320 pages.
5. Ba (T). « *Les défis de l'aménagement du territoire dans les communes rurales du Sénégal* ». Cahiers du développement territorial africain, 2017, 8(1), 78-92.
6. Banque mondiale, Qu'est-ce que la décentralisation ? Decentralization Thematic Team, 2011
7. Banque mondiale, *Décentralisation et gouvernance locale en Afrique de l'Ouest : renforcer les capacités locales pour un développement inclusif*. Washington, D.C. : Groupe de la Banque mondiale, Département Afrique, 2020, 132 pages.
8. Bara (G). « *Décentralisation et participation citoyenne* ». Étude de

- cas, Enda Tiers Monde, Dakar, 2005, 3-24.
9. Biteye (I). Territoire et développement : dynamique des acteurs dans la région de Fatick, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), 2006
 10. CILSS, *Rapport régional sur la sécurité alimentaire et la résilience au changement climatique au Sahel et en Afrique de l'Ouest*. Ouagadougou : Comité Permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), 2021, 104 pages.
 11. Cissé (C), Diamniadio, une ville en construction : production urbaine, acteurs et gouvernance au Sénégal. Thèse de Doctorat, Université de Franche-Comté, 2022.
 12. Chambers, Robert. *Whose Reality Counts ? Putting the First Last*. Intermediate Technology Publications, Londres, 1997, 297 pages.
 13. D'Aquino (P) & Seck (S) (M). « *Et si les approches participatives étaient inadaptées à la gestion décentralisée de territoire ?* ». GéoCarrefour, 2001, vol. 76, n°1, 85-98.
 14. Delaunay (V). Desclaux (A). & Sokhna, (C). *Niakhar : Mémoires et Perspectives. Recherches pluridisciplinaires sur le changement en Afrique*. Cahiers du CRED, 12(1), 2021, 536 pages.
 15. Lammerink, Wolffers, *Approches Participatives pour un développement durable*, 1998, 216 pages.
 16. Delauney (V). « La situation démographique dans l'observatoire de Niakhar : 1963-2014 ». Dakar, IRD, 2017, 88 pages
 17. Denieul (P) (N), Introduction au théorie et à quelques pratiques du développement local et territorial, 1999, 66 pages.
 18. Diop (A). *Les pôles territoires dans la vision Sénégal 2050*, GERAD, 2024, 58 pages.
 19. Diallo (H). Impact de la construction des écoles primaires publiques sur la fécondité et la mortalité infanto-juvénile dans la zone de Niakhar (Sénégal), Mémoire de Master, université Paris 1, 2018, 80 pages
 20. Diallo (A), Coopération Internationale et développement local au Sénégal : l'impact des programmes de l'union européenne sur les infrastructures rurales. Mémoire de Master, UCAD, 2022.
 21. Diallo (H) ; Guénard (C) ; Trujillo (M) (B) (O) ; Robilliard, (A) (S), « *traces, mémoires et archives des interventions de développement à Niakhar (Sénégal)* », Anthropologie et développement, 2022, 53 / 55-69.
 22. Diallo (L). « *Participation communautaire et efficacité des projets de développement local : Une analyse des cas sénégalais* ». Revue

- Africaine de Planification et d'Aménagement, 2019, 11(3), 101-118.
23. Diaoumé (A). Décentralisation et développement local au Sénégal : bilan à travers la région de Kaolack. Thèse de doctorat, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), 2006, 357 pages.
 24. Dione (M). Décentralisation et développement local : rôle et stratégies des acteurs dans le développement de la communauté rurale de Tattaguine, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), 2009.
 25. Diouf (M). Les défis du développement rural dans la région de Fatick. Thèse de doctorat, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), 2020, 290 pages.
 26. Diouf, (R) (A). La gestion foncière chez les Sérères de la commune de Niakhar : dualité entre tradition et modernité, Mémoire de Master, UASZ, 2018, 168 pages.
 27. Fall, (N) (A). La participation de la population dans le développement local : cas de la communauté rurale de Koussanar, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), 2010, 102 pages.
 28. FAO, *Rapport sur le développement rural au Sénégal : Promouvoir une croissance inclusive et durable*, 2020, 112 pages.
 29. FAO, *Urbanisation et développement rural en Afrique de l'Ouest : enjeux fonciers et recomposition des territoires*, 2021, 84 pages.
 30. Faye (M). La gestion des ressources agricoles dans les communes rurales sénégalaises. Mémoire de Master, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), 2019, 180 pages.
 31. Felix (P) (Y), Analyse de la participation des populations dans la planification et la mise en œuvre des activités de développement local au Cameroun : cas de la commune de Bafut. Mémoire de Master, Institut panafricain pour le développement, Afrique Centrale (ipd-ac), 2017, 107 pages.
 32. Gouvernement du Sénégal. *Plan Sénégal Émergent (PSE). Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération*. 2014, 167 pages.
 33. Grassineau (B). « *Qu'est-ce que le développement endogène ?* ». Revue Internationale de Développement Territorial, 2005, 9(2), 56-73.
 34. IRD, *Les mutations des territoires ruraux en Afrique de l'Ouest : entre dynamiques endogènes et pressions globales*. Institut de Recherche pour le Développement, Études du CESSMA, 2020, 62 pages.
 35. Lévy (J) & Lussault (M). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin, 2003, 1032 pages.

36. Mairie de Niakhar, *Plan de Développement Communal (PDC) 2024-2028*. 111 pages.
37. Mbaye (F), Sécurité alimentaire et résilience des ménages ruraux au Sénégal : rôle et limites des interventions du Programme Alimentaire Mondial (PAM), Mémoire de master, Université Gaston Berger de Saint-Louis. UGB, 2021.
38. Mbaye (S). Développement durable et gestion des ressources naturelles dans les communes sénégalaises. Thèse de doctorat, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), 2018, 310 pages.
39. Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités Locales (2020). *Stratégie Nationale de Décentralisation et de Développement Local au Sénégal*, 65 pages.
40. Ndiaye (A). « *Planification urbaine et développement local au Sénégal : Enjeux et perspectives* ». Revue Sénégalaise d'Économie et de Développement Local, 2021, 15(2), 45-63.
41. Plateforme nationale de planification territoriale (2021), *Guide de planification du développement territorial*, 56 pages.
42. Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) (2020). *Rapport sur le développement humain au Sénégal : Infrastructures et développement durable*, 25 pages.
43. PND, (2006). *Rapport du Programme National de Développement Local*. Dakar, PNDL, 40 pages.
44. Rapport PROCACEF, (2021). Cadre de gestion environnementale et sociale, 219 pages.
45. Sow (D). La participation des communautés dans les projets de développement au Sénégal. Mémoire de Master, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), 2022, 205 pages.
46. Sène (M). « La gestion urbaine à l'épreuve de la décentralisation à Richard-Toll : des structures perfectibles à un développement local limité ». Revue European Scientific Journal, 2020, 27pages.
47. Sène (M). Dynamiques socioéconomiques et servitudes de la croissance urbaine de Richard-Toll. Thèse, Université Gaston Berger de Saint-Louis, 2017, 302 pages.
48. Sy (M). *Gouvernance locale et planification territoriale au Sénégal : dynamiques, enjeux et perspectives de développement*. Thèse de doctorat, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), 2020.
49. Tremblay (G). *Développement local, économie sociale et démocratie*. Presses de l'Université du Québec, 2002, 341 pages.
50. UN-Habitat (2018), *The State of African Cities 2018 : The Geography of African Investment*, 164 pages.